

LGV et budget 2025 de l'Agglo du Marsan : gare aux juges et gare aux pignes !



Voici le printemps, le temps du vote de son budget 2025 par l'Agglo du Marsan.

- Celui de l'auto-satisfaction des , « patrons » de cette Agglo, sur la pertinence de leurs choix,
- celui des grandes déclamations sur la nécessaire maîtrise des finances locales, et partant, de l'impossibilité de baisser ou simplement stabiliser la pression fiscale au nom de la « gestion responsable » ,
- et celui aussi où l'on glissera furtivement sur **l'énorme participation de 540 000 € / an** au financement de la **LGV du GPSO** (...pardon, de la « Nouvelle Ligne du Sud Ouest NLSO » puisque ce changement de nom, dont d'importance n'échappe à personne, a été décidé par nos grands porteurs de ce projet, en fin de banquet sans doute...).

Une somme considérable, dans un moment très particulier.

- Celui où l'usage des finances publiques, y compris celles des collectivités locales, passe à la moulinette **des coupes budgétaires** au nom du « nécessaire » retour de l'endettement public à un niveau compatible avec les normes européennes, sous peine de sanctions financières.
- Celui où le grand projet inutile et imposé de l'**autoroute A69** Toulouse-Castres, pour lequel la société concessionnaire ATOSCA appuyée par l'État, des élus locaux, les forces de police et de gendarmerie,... a entamé les travaux sans attendre l'issue des recours déposés, se voit annulé par décision de justice : avec pour conséquences un chantier mis à l'arrêt, des infrastructures désormais inutiles, des espaces saccagés pour rien et à remettre en leur état antérieur, des dédommagements énormes à prévoir...

Deux évènements d'actualité que les élus du Marsan et ceux des autres collectivités concernées devraient prendre en compte pour le dossier LGV.

- Un projet synonyme de gaspillage considérable d' argent public quand la Santé, l'Education, le Sport, la Culture etc...voient leurs moyens ratiboisés;
- et par ailleurs, des financements et des travaux déjà engagés alors que plusieurs actions en annulation sont encore en cours devant les tribunaux.

**Nous le redisons une fois encore,
ce projet de LGV et son financement constituent un pur scandale.**

Scandale de l'inutilité, voire de la nocivité de ce projet

En effet, les liaisons en TGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax existent déjà, les gains de temps promis avec les nouvelles LGV sont dérisoires par rapport au réseau ferroviaire existant et modernisé, les nouvelles lignes ne règlent en rien les difficultés du fret ferroviaire, les LGV ne contribuent pas au développement économique des territoires inter-métropoles, le massacre écologique est considérable et irréversible, etc... les arguments pour refuser ce projet sont légion, et surtout la « gare à pignes » de Lucbardez ne désenclavera pas Mont de Marsan, où le train arrive déjà en gare depuis Morcenx: un désenclavement en rase campagne est un mirage!

Scandale du financement de ce projet

Le plan de financement présenté à l'approbation des élus était incomplet et insincère. Tous les experts sérieux tablent sur un projet à au moins 20 milliards d'euros et non 14 milliards.
Qui paiera la différence ?

- **L'Europe**, guère dotée en ressources propres, et ultra-sollicitée pour financer nombre de projets par ses 27 états membres, avec désormais une priorité affichée pour ceux concernant les dépenses militaires ? Elle ne participera financièrement que si la LGV est transfrontalière, ce que les basques ne laisseront jamais faire !

- **L'État**, dont le déficit se creuse, dont on nous a répété à l'envi tout l'hiver qu'il lui fallait réduire drastiquement ses dépenses, y compris celles de la Sécurité Sociale et des Collectivités Locales, quitte à fragiliser un peu plus les Services Publics et la protection sociale ?

- **Voyons, qui reste-t-il ?** Les collectivités locales bien sûr, stupidement engagées par convention à combler les manquants de financement et les dépassements de dépenses. Un financement considérable, (pour rappel, 540 000 euros / an sur 40 ans pour le Marsan, pour commencer...) au moment où l'État enlève des milliards de financement aux collectivités locales, et alors que les besoins en services publics de proximité explosent.

- **Et puis restent les contribuables d'Aquitaine et d'Occitanie**. Les habitants du Marsan paient déjà la LGV via la fiscalité régionale, départementale, intercommunautaire ; et via la nouvelle fiscalité locale TSE sur le foncier, et taxe sur les entreprises, dédiées à ce projet.

Si la LGV Bordeaux-Dax se réalise un jour, l'usager landais de cette ligne encore vivant devra penser, outre le prix de son billet, à ce qu'il aura déjà payé pendant tant d'années pour prix de son voyage !

Mais pour la majorité des landais qui ne l'emprunteront pas, la LGV sera synonyme de balafre du territoire, de bruit, de circulation intense de camions de chantiers, de dégradation des zones humides et des « chevelus » hydriques... et pour ses riverains, un statut de vaches (à lait) regardant passer des trains qui ne s'arrêtent pas pour transporter à grande vitesse, de métropole à métropole et de France à Espagne, des voyageurs pressés ayant, pour la plupart, échappé aux impôts LGV de la NLSO.

Des trains qui bientôt ne s'arrêteront plus, on en prend le pari, dans la « gare à pignes » de Lucbardez, excentrée à 20/30 minutes du centre de Mont-de-Marsan hors embouteillages : tant de dessertes hors métropoles sont abandonnées sur les LGV actuellement en service !

La ponction financière sur l'Agglomération du Marsan et sur ses habitants assujettis à la Taxe Spéciale d'Exécution est déjà effective depuis 2023. A bas bruit, car le diable se cache dans les détails de la taxe foncière, et la liasse budgétaire de la Communauté d'Agglomération est illisible pour un non-spécialiste. Mais l'argent est prélevé, et reversé à la Société de Projet « LGV du SGPSO », organisme opaque dont la seule fonction est celle d'un collecteur de recettes et d'un payeur de factures qu'il faut rémunérer.

Une question se pose néanmoins : qu'en sera-t-il si une décision de justice annule le projet ? L'Agglomération du Marsan sera-t-elle remboursée des annuités qu'elle aura versées ? Les citoyens landais assujettis à la TSE seront-ils remboursés par le fisc ? La décision de justice sur l'A69 rend ces questions légitimes pour la LGV de la NLSO.

En attendant, nos « sages » élus de l'Agglomération du Marsan, à défaut de refuser la convention de financement comme leurs avisés collègues de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque l'ont fait (158 communes), devraient prendre la prudente décision de **geler le versement des annuités LGV à la Société de Projet (540 000 euros/an) jusqu'à ce que le dernier recours en annulation ait été jugé.**

La prise de cette mesure conservatoire est demandée par la France Insoumise du Marsan, par ailleurs totalement opposée à l'ensemble du projet. Elle ne serait pas « irresponsable », mais la simple application d'un principe de précaution. Les citoyens contribuables du Marsan ne comprendraient pas que leur Communauté d'Agglomération, au budget déjà tellement mal en point que placé sous tutelle en 2023, continue de payer chaque année rubis sur l'ongle pour un projet à l'avenir judiciaire et financier incertain, et qui, s'il se réalisait, ne verrait pas passer (et non s'arrêter) un TGV dans le Marsan avant 2038 dans le meilleur des cas.